

## Comment l'économie européenne réagirait-elle à une fermeture durable du détroit d'Ormuz ?

Avant le début de la guerre au Moyen-Orient, transitaient par le détroit d'Ormuz :

- 7 % du pétrole consommé en Europe ;
- 5 % du gaz naturel consommé en Europe ;
- 19 % du kérosène utilisé en Europe.

L'économie européenne va réagir de deux manières à la baisse des ressources en pétrole, en gaz naturel et en produits raffinés :

- une hausse des prix du pétrole et du gaz naturel, des produits raffinés et des produits dérivés du pétrole ou du gaz naturel (engrais, plastiques), liée à la baisse des quantités disponibles. Cette hausse des prix génère à la fois un choc de demande défavorable (baisse du pouvoir d'achat des ménages) et un choc d'offre défavorable (hausse des coûts de production des entreprises) ;
- un rationnement des consommateurs et des entreprises, parce qu'il y a concurrence entre les différents pays pour attirer des quantités suffisantes de pétrole, de gaz naturel et de kérosène, parce que la hausse des prix ne peut pas réduire suffisamment la demande de pétrole, de gaz naturel et de produits fabriqués avec le pétrole et le gaz naturel (carburants, plastiques, engrais...).

### Patrick Artus

**Conseiller économique senior**

patrick.artus-ext@ossiam.com

✕ @PatrickArtus

in Patrick Artus

### Isabelle Gravet

**Assistante de recherche**

isabelle.gravet-ext@ossiam.com

**Communication marketing** : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

## L'effet direct sur l'Europe de la fermeture du détroit d'Ormuz

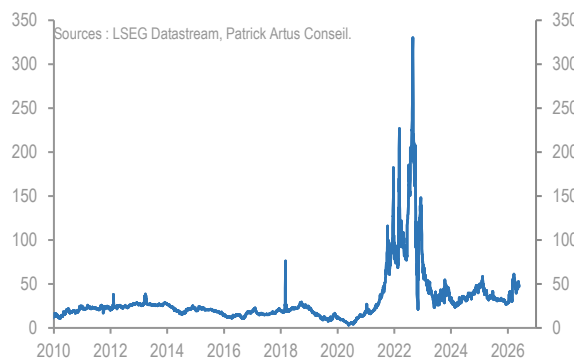
Avant le début de la guerre au Moyen-Orient, 14,3 millions de barils de pétrole par jour et 118,8 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an transitaient par le détroit d'Ormuz, pour une consommation mondiale de pétrole de 102 millions de barils/jour et une consommation annuelle de gaz naturel de 4 147 milliards de mètres cubes. Avant la fermeture du détroit d'Ormuz, la quantité de pétrole à destination de l'Europe transitant par le détroit d'Ormuz était de 0,6 millions de barils par jour, soit 7 % de la consommation de pétrole de l'Union européenne (8,6 millions de barils par jour). En 2025, la quantité de gaz naturel à destination de l'Europe transitant par le détroit d'Ormuz a été de 16 milliards de mètres cubes, soit 5 % de la consommation européenne (289 milliards de mètres cubes). Pour les produits raffinés, 19 % du kérosène (jet fuel) utilisé en Europe vient de raffineries localisées dans le Golfe Persique.

On pourrait penser que le choc lié à la fermeture du détroit d'Ormuz n'affecte, de ce fait, que les compagnies aériennes, mais il faut prendre en compte le fait que les différentes régions sont en concurrence pour leur approvisionnement de pétrole, de gaz naturel et de produits raffinés. Cette concurrence a fait apparaître **une hausse forte du prix du pétrole** (Graphique 1), du **prix du gaz naturel en Europe** (Graphique 2), du **kérosène** (Graphique 3) et **des autres produits raffinés** (essence, gasoil).

Graphique 1  
Prix du pétrole (Brent, \$/baril)



Graphique 2  
Europe : prix du gaz naturel (€/MWh)



Graphique 3  
Etats-Unis : prix du kérosène (en dollars par gallon)



## L'effet sur les prix des produits fabriqués à partir du pétrole ou du gaz naturel

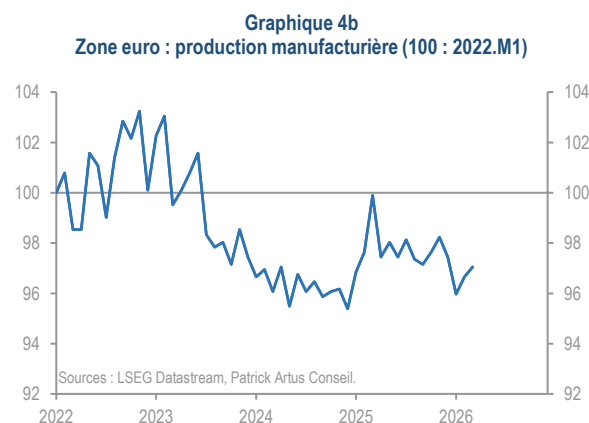
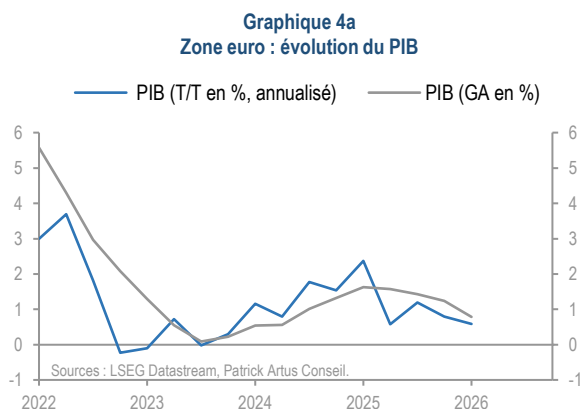
La hausse des prix du pétrole et du gaz naturel entraîne celle des **produits fabriqués à partir du pétrole ou du gaz naturel**, par exemple le **polyéthylène** (qui sert à fabriquer les sacs, les films, les récipients souples), le **polypropylène** (qui sert à fabriquer des pièces moulées, des emballages, des tissus), l'**urée** (qui sert à fabriquer des engrais). Depuis la fin du mois de février, les prix des engrais ont augmenté de 44 %, les prix du polyéthylène de 53 % et les prix du polypropylène de 50 %.

Ces chocs sur les prix du pétrole, du gaz naturel et des produits fabriqués à partir du pétrole et du gaz naturel génèrent un **double choc** :

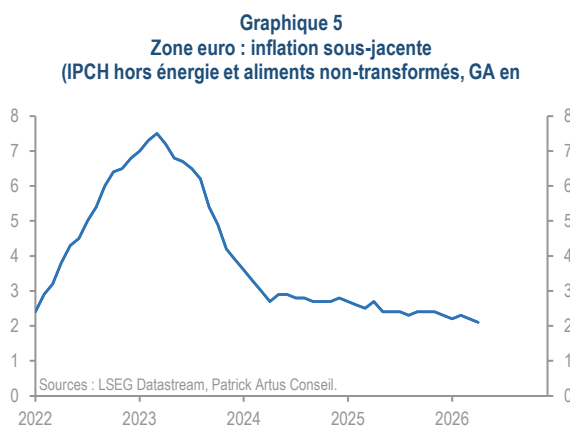
- **un choc négatif d'offre**, qui résulte du recul de la profitabilité de la production (de plastiques, d'engrais, de transports...) ;
- **un choc négatif de demande**, qui résulte du recul du pouvoir d'achat des ménages et donc de leur demande de biens et de services.

Ce double choc conduit à :

- **un recul de la production** (Graphiques 4a/b) ;



- **une hausse des prix**, modérée en raison du recul de la demande. Il est encore trop tôt pour voir cette hausse prévisible de l'inflation sous-jacente (Graphique 5).



## Le rationnement des quantités disponibles

Si tous les marchés d'énergie, de biens et de services étaient à l'équilibre concurrentiel, **il y aurait une hausse des prix rééquilibrant ex post l'offre et la demande** (de carburants, de gaz naturel, de plastiques, d'engrais, de transports...). Cependant, **les prix ne sont pas suffisamment flexibles pour permettre cet ajustement** purement concurrentiel de l'offre et de la demande des différents biens et services. **Il va donc apparaître des rationnements**, par exemple :

- du nombre de vols assurés par les compagnies aériennes ;
- des emballages disponibles (pour l'alimentation, pour les médicaments...) ;
- de la quantité d'engrais disponibles.

**Ces rationnements réduiront le niveau de production** et s'ajouteront à la réduction de la production venant du choc négatif d'offre et du choc négatif de demande.

## **Synthèse : un fort recul de la croissance**

Au total, il faut attendre un fort recul de la croissance de l'Europe, avec :

- l'effet négatif sur l'offre de biens et de services de la hausse des prix du pétrole, du gaz naturel, des produits raffinés, des produits dérivés du pétrole et du gaz naturel ;
- l'effet négatif sur la demande de biens et de services du prélèvement sur le revenu des Européens résultant de la hausse des prix de l'énergie importée ;
- l'effet négatif du rationnement de certaines productions de biens (engrais, plastiques...) et de services (transports).

**Avertissement**

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.